

N°1367

du 04
SEPTEMBRE
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

EDUCATION

P.3

Au bonheur des écoliers et élèves
School Assur prorogé pour 12 mois

COVID19

P.4

- Près d'un million de cas guéris en Afrique
- Selon une enquête mondiale de l'OMS, la Covid-19 a perturbé les services de santé essentiels dans 9 pays sur 10.

NECROLOGIE

P.3

Faure à propos de feu Patrick Tèvi-Benissan
"Un homme humble, affable et discret"

P.3 **Vote à l'Assemblée nationale**

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE



Cina Lawson, Ministre de l'Economie Numérique

*Désormais un Togolais,
un numéro unique*

P.4 Au départ, réservé uniquement aux étudiants

Le projet Galilée étendu

à tout le secteur de l'éducation

P.3 Occupants illégaux et opérateurs économiques installés

Le littoral à libérer

dans un délai de 6 mois



**ELLE EST DE RETOUR
POUR VOTRE BONHEUR!**

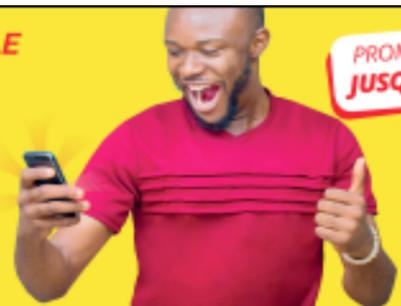
Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#

PROMO AIRFIBER MOBILE

60 Go

à 15000 FCFA

*919*10*3#



PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 05 SEPT

4G+

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Traditions

Coronavirus: Rassemblement interdit pour la cérémonie de Ekpassosso le 10 septembre prochain

Chaque année en septembre, le peuple guin célèbre, Ekpassosso, la cérémonie de la prise de la pierre sacrée qui est partie de leur identité culturelle. Il s'agit d'une cérémonie qui rythme la vie du peuple guin depuis plus de 300 ans, lequel peuple originaire du Ghana est à cheval entre trois pays (Ghana, Togo, et Bénin).

La couleur de la pierre sacrée dans le sanctuaire d'Avegbatsoe à Glidji est le présage de la nou-



velle année.

Cette année, du fait de la pandémie du coronavirus, le gouvernement a ordonné le bouclage de la

ville du 3 au 17 septembre en vue d'éviter les rassemblements que génère un tel événement qui accueille bien de milliers de ressortissants de la diaspora guin ainsi que de nombreux touristes. La préfecture des Lacs enregistre plus d'une dizaine de cas.

Répartis au sud du Togo, du Bénin et du Ghana, le peuple Guin fait de Kpassosso une occasion de retrouvailles et de promotion de l'identité culturelle. Les Guins, en fuyant les guerres pour s'installer

au milieu du 17^{ème} siècle à Glidji au bord du Lac Togo, ont fondé leur royaume sous le roi Foli Bébé.

Dans leur exode, ils ont emporté des attributs royaux : un trône sculpté dans l'ivoire et un autre fait d'ébène incrusté d'or, de même que ce qui les caractérise est cette fameuse pierre qui régente leur vie et dont la sortie marque une nouvelle année, une nouvelle vie, de nouveaux préceptes ordonnés par les divinités.

Littérature

Préparatifs dans le cadre du centenaire du Prix Goncourt de René Maran

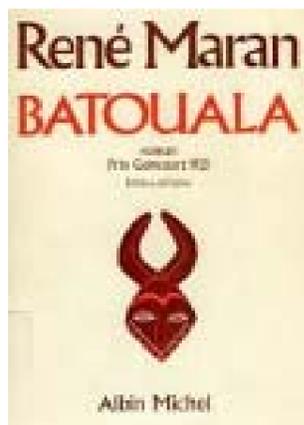
A l'approche du centenaire du Prix Goncourt 1921 pour Batouala, se sont développés, sur divers fronts, plusieurs projets autour de l'oeuvre du grand écrivain français, René Maran -- notamment celui d'un Colloque à l'UCAD de Dakar en novembre 2021.

Les ayants droit de l'écrivain et l'Association René Maran en Guyane s'engagent pour la réédition de certains livres. De leur côté, les conservateurs de plusieurs archives ou bibliothèques (dont cel-

les de la ville de Bordeaux, de l'UCAD de Dakar, et des Universités de Guyane et des Antilles) vont lancer, sur la plate-forme MANIOC de l'Université des Antilles, un mini-site René Maran qui permettra de rendre plus accessibles les documents numérisés par divers fonds René Maran, dans le cadre du projet "Patrimoine des mondes créoles".

Au sein de l'équipe Manuscrits Francophones de l'ITEM-CNRS, dirigée par Claire Riffard, un groupe

de travail "René Maran" met en chantier une édition critique à orientation génétique, des oeuvres complètes de René Maran dans la collection Planète Libre. Vu l'ampleur de l'oeuvre (une trentaine d'ouvrages publiés du vivant de l'auteur, des dizaines d'articles, de nombreux manuscrits dont certains inédits, une vaste correspondance sur un demi-siècle...), une telle édition devra comprendre plusieurs volumes.



Numérique

La date du procès d'Internet Archive fixée à novembre 2021

Un procès à hauts enjeux pour l'édition, les bibliothèques et la diffusion du patrimoine sur internet s'annonce : le 1er juin 2020, 4 éditeurs américains portent plainte contre la plateforme Internet Archive, l'accusant de numériser et diffuser illégalement des livres protégés par le copyright. Le site affirme se conformer au fair use et servir l'intérêt public. Le procès est fixé au mois de novembre 2021.

Ce 31 août, à New York, le juge John G. Koeltl a signé une ordonnance fixant quelques délais relatifs au procès opposant 4 éditeurs

américains et le site Internet Archive. Le procès se déroulera ainsi au mois de novembre 2021, charge aux différentes parties de présenter les documents relatifs à leur plainte comme à leur défense dans les délais impartis.

Le juge ne précise pas, dans son document, la durée du procès, et pour cause : ce dernier ne sera sans doute pas expédié, étant donné les tenants et aboutissants des pratiques d'Internet Archive visées par les plaignants.

En cause, la "bibliothèque d'urgence" d'Internet Archive, mise en

place pendant quelques semaines au moment de la crise sanitaire du coronavirus. Ce service s'appuie sur le prêt numérique contrôlé, un concept relatif à la propriété intellectuelle selon lequel les bibliothèques ont le droit de numériser et prêter des titres de leur catalogue, dans la mesure où ces titres ne sont pas commercialement disponibles au format numérique et prêtés selon des conditions strictement similaires à celles d'une publication imprimée.

Autrement dit, un seul exemplaire numérique prêté à la fois, pour une

durée limitée. Des conditions que la bibliothèque d'urgence d'Internet Archive a modifiées, en levant la limitation de prêt à une seule personne à la fois, pour la crise du coronavirus. Cette décision a provoqué le courroux des éditeurs, qui ont choisi de s'en remettre à la justice, dénonçant de multiples infractions au copyright.

De son côté, Internet Archive affirme que son initiative relève du fair use, soulignant permettre aux bibliothèques d'exploiter pleinement les livres de leur catalogue.

Revue littéraire

Vient de paraître : Dalhousie French Studies, n° 116 (2020) : Léon-Gontran Damas

A la veille du centenaire du premier Goncourt jamais attribué à un écrivain de couleur, il convient de revisiter l'oeuvre d'un autre Cayennais, Léon-Gontran Damas. Dans ce numéro 116 (été 2020) de Dalhousie French Studies, les auteurs s'engagent à revisiter l'oeuvre damassienne. Car l'on est passé trop vite sur le "tro-

isième homme de la Négritude" et sur sa parole poétique. Pour qui veut y prêter l'oreille, de troublantes sonorités, des échos détonants y vibrent. Daniel Maximin lui rend hommage, ainsi qu'un proche de la famille, Dominique Achille. Quelques partitions de poésie par "Frasques et Cie" s'ajoutent aux lectures de Kevin Meehan,

de Sandrine et David Bédouret, Michael Reyes, Kathleen Gyssels. On y lira surtout un entretien entre Damas et Alan Warhaftig (en anglais)?

Dalhousie French Studies, n° 116 (2020) : Léon-Gontran Damas, Sous la direction de Kathleen Gyssels, Dalhousie University, 2020 :

EAN13 : ISSN:25628704.



Edition

Lagardère, Bertelsmann, en piste pour acheter le groupe Simon & Schuster

Les plus grands groupes éditoriaux du monde s'agitent et font monter la pression autour de Simon & Schuster, filiale du conglomérat ViacomCBS. Depuis la création de ce dernier, fin 2019, la cession de Simon & Schuster est évoquée, et ne devrait plus tarder à se concrétiser. Après Lagardère, le groupe

Bertelsmann fait part de son intérêt, tout comme HarperCollins.

Un combat de titans s'annonce, avec des sommes faramineuses en jeu, autour de l'acquisition de Simon & Schuster, un des plus importants éditeurs de livres anglophones. Propriété du conglomérat ViacomCBS, la société sera prochainement mise

en vente, à la faveur d'une restructuration souhaitée depuis la fusion : ViacomCBS se recentrerait uniquement sur l'audiovisuel, sous toutes ses formes.

L'intérêt est vif, du côté des multinationales de l'édition : le groupe Lagardère fut l'un des premiers à réagir, dès le mois de juillet dernier,

en assurant qu'une proposition sera faite prochainement. La filiale Lagardère Publishing est l'un des atouts du groupe, avec de très bons résultats malgré la crise provoquée par le Covid, et Arnaud Lagardère entend mener une politique d'acquisition pour renforcer l'activité d'édition.

AZIMUTS INFOS

UHF

La bande UHF, pour Ultra Haute Fréquence, est une bande de fréquences comprises entre 300 MHz et 3 GHz, correspondant à une longueur d'onde comprise entre 1 mètre et 10 centimètres.

Quelles sont les applications des bandes UHF?

En France la bande UHF est destinée en Télévision Analogique Terrestre (TAT) aux 5 chaînes nationales, parfois à Canal Plus et depuis mars 2005, au réseau de Télévision Numérique Terrestre (TNT). Plus récemment, on retrouve les fréquences de type UHF pour les connexions Wifi et Bluetooth, ainsi que dans les GPS pour la téléphonie GSM.

En France, la bande 470 - 830 MHz (canaux 21 à 65) est affectée au CSA, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, en tant que service de radiodiffusion à titre exclusif, et à l'ARCEP, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, en tant que service mobile à titre secondaire, avec utilisation limitée.

La bande 830 - 862 MHz (canaux 66 à 69) est affectée au Ministère de la Défense (en tant que "service mobile?") à titre exclusif, avec utilisation possible pour la radiodiffusion par le CSA dans les conditions fixées par un accord directement convenu entre le Ministère de la Défense et le CSA.

Quelles sont les caractéristiques des bandes UHF?

Les bandes de fréquences UHF se propagent en vue directe. Elles sont réfléchies par la troposphère, de manière diffuse. Cela permet la création de faisceaux hertziens sur plusieurs centaines de kilomètres dans la troposphère. Les fréquences UHF nécessitent des antennes moins hautes, ce qui facilite leur déploiement sur le territoire.

Les fréquences UHF sont arrivées après les VHF, Very High Frequency, qui ont rapidement été saturées. Chacune de ces bandes présente des avantages et des inconvénients et on ne peut pas dire que l'une est meilleure que l'autre, cela va dépendre de l'application.

Pourquoi certains moustiques préfèrent piquer l'être humain ?

Nous connaissons tous quelqu'un qui se fait dévorer par les moustiques chaque été. Pourtant les chercheurs ne connaissent pas bien les raisons qui poussent les moustiques à privilégier le sang humain plutôt que ceux d'autres mammifères. Une étude publiée dans Cell suggère que deux facteurs environnementaux peuvent être à l'origine de ce comportement.

Les moustiques sont les troubles fêtes des soirées d'été. Pourtant les humains ne sont pas les seuls à être dérangés par ces diptères hématophages, ils n'épargnent pas les autres mammifères et leur transmettent aussi des maladies. Les circonstances dans lesquelles les moustiques privilégient les humains aux animaux sont encore peu étudiées. Une étude parue dans Cell propose quelques éléments de réponse. Il existe deux facteurs environnementaux qui poussent le moustique Aedes aegypti à vous piquer la peau plutôt que celle d'un animal.

Pour les 27 localisations choisies, les chercheurs ont étudié la préférence des moustiques femelles pour l'odeur humaine ou animale. Par exemple, les Aedes capturés à Franceville au Gabon sont principalement attirés par les odeurs des animaux, alors que les moustiques de Ouagadougou piquent indifféremment les humains et les animaux. En revanche, les individus étudiés à Thies et Ngoye au Sénégal se nourrissent presque que de sang humain. Comment expliquer ces différences ?

La sécheresse et la densité de population poussent les moustiques à piquer les Hommes

Selon les auteurs, 83 % des variations de comportement peuvent être expliquées par deux facteurs : la sécheresse et la densité de population. En effet, durant la saison sèche, les moustiques femelles trouvent plus facilement de l'eau stagnante ou des bassins artificiels pour pondre leurs œufs dans les zones très urbanisées. Après leur éclosion et leur transformation en adulte, les nouvelles femelles n'ont plus qu'à piquer les humains à proximité pour se nourrir.

En côtoyant les humains, cette appétence pour le sang humain s'est inscrite dans leur gène. Les chercheurs ont identifié plusieurs loci génétiques associés à ce phénotype.

Cette caractéristique génétique suggère que les moustiques friands de sang humain ne se cantonnent pas qu'à l'Afrique sub-saharienne. Les mêmes loci génétiques ont été identifiés chez des moustiques invasifs en Argentine ou en Angola.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Vote à l'Assemblée nationale

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE

Désormais un Togolais, un numéro unique

Pas de répit pour les députés, aussitôt revenus des vacances parlementaires, aussitôt la main à la tâche. Des vingt-trois (23) projets de loi affectés aux différentes commissions permanentes de l'Assemblée pour études pendant cette session budgétaire, celui relatif à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo vient d'être adopté.

Faustin W.

L'identification biométrique apparaît comme un mécanisme fiable qui consiste à attribuer à toute personne physique de nationalité togolaise ou résidant au Togo, un



Vue partielle des députés présents

numéro d'identification unique (NIU) sur la base de ses données démographiques et biométriques, entre autres les empreintes digitales.

Le gouvernement, en demandant à la représentation nationale d'inscrire ce projet dans l'arsenal juridique du pays, veut combler un vide juridique constaté aux plans normatif et institutionnel dans le domaine de l'identification et d'authentification biométrique des personnes physi-

ques. « L'adoption de la présente loi est historique, car, elle pose pour la première fois les bases juridiques du système d'identification biométrique des personnes physiques au Togo », explique Cina Lawson, la ministre des

postes, de l'économie numérique et des innovations technologiques. La nouvelle loi vise ainsi à asseoir un environnement juridique et institutionnel offrant un système efficace d'identification des personnes physiques et contraint à utiliser les Numéros d'identification unique (NIU) pour l'identification des usagers. Selon le gouvernement, cette loi va garantir la protection des données à caractère personnel et contient, en outre, des dispositions pénales intégrées au nouveau code pénal. Au ministère de l'économie numérique, on soutient qu'elle facilitera l'accès aux services via le développement de plateformes d'identification de base, qui permettraient à toutes les personnes se trouvant physiquement sur le territoire, sans aucune distinction, et sans tenir compte de la nationalité, du statut juridique ou de la résidence, de recevoir un justificatif d'identité unique reconnu par le Gouvernement. Selon Cina Lawson, À long terme, elle permettra aisément de simplifier la mise à jour du fichier électoral, de faciliter l'accès aux services de santé, de réduire les fraudes dans le secteur financier, de faciliter le ciblage des bénéficiaires des aides dans le secteur social, d'assurer le suivi scolaire et administratif du citoyen.

« C'est un grand texte, non pas par sa taille, mais en raison de son importance », estime le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, en raison de la mission de l'agence qui est chargée de l'exécution de cette loi. Pour l'encre institutionnel, l'agence est rattachée à la présidence de la République du fait du

caractère transversal de la loi qui touche le domaine de la santé, de l'agriculture, du social, etc.

Big Brother ?

Selon les explications fournies par le gouvernement lors des travaux en commission, cette loi sera un texte protecteur des libertés individuelles en ce qu'il existe déjà un certain nombre de lois qui protègent les données personnelles des citoyens. « Nous avons déjà des dispositions légales qui existent pour palier à ce problème », a dit Christian Trimua, le ministre des droits de l'homme. Il s'agit de la loi sur la protection des données à caractère personnel et la loi sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité. Des mécanismes techniques de protection des données personnelles sont aussi prévus, notamment, 100m² d'un data center en cours de construction pour le stockage des données.

L'utilisation des systèmes



Mme Yawa Tségan, la Présidente du Parlement lors du vote

biométriques peut soulever au regard des règles de droit applicable des interrogations, relève-t-on à l'Assemblée nationale. « C'est pour quoi, je salue particulièrement l'encadrement des activités de l'Agence nationale d'identification prévue par la présente loi. L'obligation de confidentialité applicable aux dirigeants et au personnel de l'Agence pendant toute la durée de leurs fonctions et après leur cessation d'activité, est une mesure de garantie et de sécurisation suffisante des données démographiques et biométriques qui seront recueillies », a dit Yawa Tségan, la

présidente de l'institution.

Il faut souligner que le NIU ne remplace ni le certificat de nationalité, ni le certificat de naissance, ni tout autres pièces d'identification personnelle.

L'adoption de cette loi entre dans la droite ligne du processus lié au programme d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion régionales (WURI) en Afrique de l'Ouest mise en œuvre dans 6 pays de l'Afrique de l'Ouest dont le Togo. Dans ce cadre, le Togo bénéficie d'un financement de plus de 40 milliards de la Banque mondiale pour son exécution.

Occupants illégaux et opérateurs économiques installés

6 mois pour libérer le long du littoral

Des communiqués du gouvernement ont visé les communes situées sur le littoral notamment Golfe 1, Golfe 4, Golfe 6, Lacs 1 et Lacs 3. Ces collectivités territoriales sont invitées à annuler les autorisations signées qui autorisent des opérateurs économiques à s'installer sur le littoral. Et ces occupants illégaux et opérateurs économiques installés le long du littoral doivent libérer les lieux dans un délai de six (6) mois.

« Les maires dont les communes se trouvent en bordure du littoral, reçoivent des demandes et signent des autorisations d'installation sur le littoral au profit des opérateurs économiques au mépris des dispositions légales notamment le code de la marine marchande et le décret portant attributions du préfet maritime et organisation de la préfecture maritime. Ces différentes dispositions légales ne conférant pas le pouvoir aux seules autorités administratives et communales, la délivrance des autorisations dont certaines ont été jointes à la cor-

respondance du HCM (Haut conseil pour la mer) pose non seulement un problème de conflit de compétence, mais également et surtout lesdites autorisations posent un sérieux problème de sécurité pour les populations riveraines et l'espace maritime et portuaire », fait savoir le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa Boukpepsi.

Cette note de leur ministre de tutelle, rappelant les maires concernés au respect de la loi, est soutenue et renforcée par un communiqué interministériel, publié ce 31 août 2020, plus contraignant. « Il a été constaté, depuis quelques temps, des installations sur les plages, le long des côtes togolaises. Ces occupations du domaine public maritime sont contraires aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. A cet égard, nous rappelons que le domaine public maritime, qui contient outre la mer, les lagunes, les fleuves, les étangs salés, les baies et rivières navigables, est inalié-

nable... Ainsi, il est demandé à tous ceux qui ont des aménagements sur le littoral de libérer les espaces illégalement occupés dans un délai de six (6) mois à compter de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi », indiquent le ministre de l'Environnement, du développement durable et de la protection de la nature, celui des Infrastructures et transports, et celui de la Ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique.

Le domaine public maritime est composé du domaine public naturel et du domaine public artificiel. Les titres et autorisations relatifs aux concessions ou aux occupations temporaires sont délinquants, en ce qui concerne le domaine public maritime, par le ministre chargé des Affaires maritimes, après avis des ministres chargés de l'Environnement, de la Défense, du Tourisme, de l'Administration territoriale et du Conseiller pour la mer.

Au bonheur des écoliers et élèves

School Assur prorogé pour 12 mois

Late Pater

Communiqué. Dans le cadre de la mise en œuvre diligente des Objectifs de développement durable et du Plan national de développement 2018-2022, le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est engagé à réaliser l'accès pour tous à l'éducation et à la santé. Pour cela, il a mis en place, entre autres, un dispositif de protection sociale pour les écoliers et élèves des établissements publics dénommé School Assur. Après trois ans de mise en œuvre, ce programme a permis la réalisation de 1 767 925 prises en

charge sanitaires gratuites. Il s'agit, en l'occurrence, de consultations, d'analyses, d'hospitalisations, de chirurgies et de pharmacies. Ce faisant, School Assur a démontré toute sa pertinence pour le bien-être des écoliers et élèves. Les différentes évaluations et améliorations successives ont permis aux acteurs impliqués de fournir, avec célérité, aux bénéficiaires des prestations de qualité.

Après trois ans de mise en œuvre, le programme devrait s'achever le 31 août 2020. Mais, au regard de toute son utilité, le Chef de l'Etat a décidé de le proroger pour une période de douze

mois. Grâce à cette prorogation, les écoliers et élèves des établissements publics pourront continuer à bénéficier des prises en charge sanitaires aussi bien pendant l'année scolaire que pendant les congés et vacances.

La coordination de School Assur remercie le Chef de l'Etat pour cette attention renouvelée aux couches les plus sensibles et défavorisées que constituent les élèves et écoliers. La coordination invite les différents acteurs impliqués à continuer à faire preuve de professionnalisme et d'efficacité dans leurs activités pour le bonheur des bénéficiaires.

Nécrologie / Faure à propos de feu Patrick Tèvi-Benissan

« Un homme humble, affable et discret »

Plus de huit ans à tenir la mémoire vivante de la Présidence de la République. Ce 1^{er} septembre 2020, Monsieur Patrick Daté Tèvi-Benissan, Secrétaire général de l'institution, a rendu l'âme dans un hôpital parisien à l'âge de 60 ans, après des mois de maladie qui l'ont physiquement fatigué. Dans un communiqué officiel, le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, qui a appris la nouvelle avec affliction et grande tristesse, s'est associé au deuil qui touche la famille éplorée et exprimé sa solidarité aux proches et connais-



sances. « Il fut un collaborateur de qualité qui a servi avec dévouement et loyauté notre pays. De ce cadre chevronné, je garde le souvenir d'un homme humble, affable et discret », écrit M. Gnassingbé.

Ingénieur des mines et nanti d'un

diplôme supérieur de MBA (Master of Business Administration) obtenu dans l'Etat de l'Illinois aux USA, Monsieur Patrick Daté Tèvi-Benissan a été nommé à ce poste le 30 juillet 2012 par décret présidentiel. Il a aussi contribué à la mise en place du Conseil présidentiel pour l'investissement au Togo (CPIT). Avant de revenir au pays d'origine, il a travaillé dans différents secteurs économiques et financiers pendant près de deux décennies notamment les banques d'affaires, alors qu'il était basé à Londres.

Selon une enquête mondiale menée par l'OMS

La Covid-19 a perturbé les services de santé essentiels de 90% des pays

* L'OMS s'apprête à mettre à disposition des outils de formation et de suivi pour améliorer la prestation des services pendant une pandémie.

Jean AfOLABI

La quasi-totalité des pays (90%) ont connu des perturbations de leurs services de santé, les pays à revenu faible et intermédiaire rapportant les difficultés les plus graves. La majeure partie des pays ont indiqué que de nombreux services courants et non urgents ont été suspendus, tandis que les soins essentiels – tels que le dépistage et le traitement du VIH – ont subi des interruptions à haut risque dans les pays à revenu faible. Ce sont là les résultats d'une première étude indicative sur l'impact de la Covid-19 – au cours de la période allant de mars à juin 2020 – sur les systèmes de santé publiés le lundi 31 août par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«L'enquête met en lumière les défaillances de nos systèmes de santé, mais elle est aussi utile pour concevoir de nouvelles stratégies afin d'améliorer la prestation des soins de santé pendant une pandémie et au-delà», commente le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. «La COVID-19 devrait permettre à tous les pays d'apprendre que la santé ne peut être un choix entre deux options, l'une au détriment de l'autre. Nous devons mieux nous préparer aux situations d'urgence mais aussi continuer à investir dans des systèmes de santé qui répondent pleinement aux besoins des populations tout au long de la vie».

Les services universellement touchés

Selon les rapports transmis par

des informateurs clés, les pays ont en moyenne connu des perturbations dans 50% d'un ensemble de 25 services indicateurs. Parmi les domaines les plus fréquemment perturbés figuraient la vaccination systématique – les services de proximité (70%) et les services en centres de soins (61%), le diagnostic et le traitement des maladies non transmissibles (69%), la planification familiale et la contraception (68%), le traitement des troubles de la santé mentale (61%), le diagnostic et le traitement du cancer (55%).

Les pays ont également signalé des dérèglements dans le diagnostic et le traitement du paludisme (46%), la détection et le traitement des cas de tuberculose (42%) et dans les traitements antirétroviraux (32%). Bien que certains domaines des soins de santé, comme les soins dentaires et la réadaptation, aient pu être délibérément suspendus conformément aux protocoles gouvernementaux, les perturbations de bon nombre des autres services auront certainement des effets néfastes sur la santé de la population à court, moyen et long terme.

Des services d'urgence potentiellement vitaux ont été perturbés dans près d'un quart des pays ayant répondu à l'enquête. Les services d'urgence 24h/24 par exemple ont été touchés dans 22% des pays, les transfusions sanguines urgentes perturbées dans 23% des pays, et la chirurgie d'urgence affectée dans 19% des pays. 76% des pays ont signalé une réduction de la fréquentation des soins ambulatoires en raison de la baisse de la demande

et d'autres facteurs tels que le confinement et les difficultés financières. Le facteur le plus fréquemment signalé du côté de l'offre a été l'annulation des services non urgents (66%). Parmi les autres facteurs mentionnés par les pays figurent le redéploiement du personnel pour les services de soins liés à la COVID-19, l'indisponibilité des services en raison des fermetures et les interruptions dans la fourniture de matériel médical et de produits de santé.

Adaptation des stratégies de prestation de services

De nombreux pays ont commencé à mettre en œuvre certaines des stratégies recommandées par l'OMS pour atténuer les perturbations dans les services, telles que le triage afin d'identifier les priorités, le passage aux téléconsultations avec les patients, les changements apportés aux pratiques de prescription et à la chaîne d'approvisionnement et les stratégies d'information sur la santé publique. Toutefois, seuls 14% des pays ont indiqué avoir supprimé les frais à la charge des utilisateurs, ce que préconise l'OMS pour compenser les difficultés financières potentielles que connaissent les patients.

L'enquête donne également une indication des expériences vécues par les pays dans l'adaptation des stratégies afin d'atténuer l'impact sur la prestation des services. Malgré ses limites, elle souligne la nécessité d'améliorer le suivi en temps réel des changements dans la prestation et l'utilisation des services, au fur et à mesure des variations probables de l'épidémie au cours des prochains mois, et d'adapter les solutions en conséquence.

À cette fin, l'OMS continuera de travailler avec les pays et de fournir des outils de soutien pour faire face aux retombées de la COVID-19. Compte tenu des demandes urgentes d'aide formulées par les pays pendant la riposte à la pandémie, l'OMS crée actuellement le Centre d'apprentissage sur les services de santé dans le contexte de la COVID-19, une plateforme web qui permettra de partager les expériences et de s'inspirer des pratiques nationales innovantes pouvant être utiles dans le cadre de la riposte collective mondiale. L'OMS élabore également d'autres enquêtes au niveau infranational et dans les établissements de santé afin d'évaluer l'impact à long terme des perturbations et d'aider les pays à évaluer les avantages et les risques de la poursuite de différentes stratégies d'atténuation.

du Sud représente à elle seule environ 50% des cas positifs sur le continent, suivie par l'Égypte qui compte près de 8% des cas sur le continent, a ajouté le CDC Afrique.

Le CDC précise que l'Afrique du Sud était en avance par rapport au reste des pays continent, à la fois en termes de nombre de cas de COVID-19 et de taux de population infectée par le COVID-19.

L'Afrique du Sud a enregistré à la date du 2 septembre 627.041 cas et 14.149 décès. Ce pays d'Afrique australe, qui a effectué jusqu'à présent 3.693.721 tests de dépistage du COVID-19, avec 540.923 de guérisons et un taux de létalité de 2,3.

Covid19

Près d'un million de cas guéris en Afrique

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a affirmé le 2 septembre que le nombre de décès dus à la pandémie de COVID-19 en cours était passé à 29.833 sur le continent africain, le nombre de cas positifs s'élevant à 1.252.552.

Faisant remarquer que cinq pays africains (l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc, le Nigeria et l'Éthiopie) enregistrent plus de 70% de toutes les infections au nouveau coronavirus en Afrique, le CDC Afrique a également souligné que 985.803 personnes infectées par le COVID-19 avaient guéri à ce jour sur le continent.

Au vu de la propagation rapide du virus sur le continent, l'Afrique

Au départ, réservé uniquement aux étudiants

Le projet Galilée est étendu à tout le secteur de l'éducation

Late Pater

C'est après la visite du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Prof. Koffi Akpagana, à la société NEACOM-PS, fournisseur des ordinateurs pour le projet Galilée ou «un étudiant, un ordinateur», le 29 juillet 2020 à Lomé, que l'information est publique. Le projet Galilée, au départ réservé uniquement aux étudiants, est aujourd'hui ouvert à tout le secteur de l'éducation (enseignements primaire et secondaire) ainsi qu'aux établissements privés d'enseignement supérieur, aux enseignants et aux personnels issus du secteur de l'éducation.

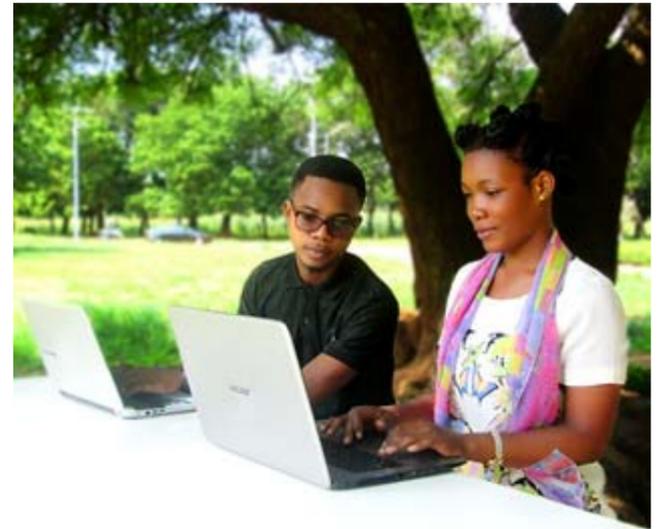
Mis en œuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le projet Galilée est une initiative du gouvernement togolais pour répondre aux défis du monde universitaire marqués par un nombre toujours croissant d'étudiants dans les deux universités publiques du Togo (autour de 80.000 étudiants à ce jour) et la nécessité de digitaliser l'enseignement depuis l'avènement du système Licence Master Doctorat (LMD). La pandémie de Covid-19 est venue rappeler combien l'acquisition d'un ordinateur portable et d'une connexion à l'internet n'est pas un luxe pour l'étudiant qui doit alterner le cours en présentiel et le cours virtuel.

La sortie de l'équipe du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, au siège de NEACOM-PS sis au quartier Déckon, vise à dynamiser le projet, assurer un suivi de sa bonne exécution par cette société qui fournit les dix mille (10.000) ordinateurs prévus pour dix mille (10.000) étudiants pour la première année du projet, faire un état des lieux avec le fournisseur et tirer les conclusions nécessaires afin d'apporter des améliorations, au besoin, pour les services rendus aux bénéficiaires. Il est aussi rapporté que la visite a été faite en deux endroits majeurs : le magasin de stockage des ordinateurs et le service après-vente dédié à la réparation des ordinateurs acquis sur le projet Galilée.

Prof. Koffi Akpagana a insisté sur une meilleure communication autour du projet qui, malheureu-

sement, n'est toujours pas bien connu des bénéficiaires. Bizarre !! Il invite les bénéficiaires à saisir cette occasion qui leur est offerte de disposer à moindre coût d'un ordinateur neuf et de qualité à la prochaine rentrée scolaire pour mener à bien leurs études. En effet, le projet Galilée facilite l'acqui-

Ecobank, l'Union européenne et Togo Cellulaire, avait réaffirmé leur engagement à soutenir le secteur éducatif afin de relever les défis de l'heure et permettre aux étudiants de faire leurs formations dans des meilleures conditions en lien avec le système LMD. «Parmi les étudiants, nombreux



sition d'un ordinateur portable neuf et d'une connexion à l'internet à un prix subventionné. Pour cet équipement qui est proposé à deux cent cinquante mille (250 000) francs Cfa sur le marché, un étudiant ne dépense que cent dix mille (110 000) francs Cfa dans le cadre du projet. Et pour participer, l'étudiant doit s'inscrire sur une plateforme de gestion du projet ; il dépose cinquante mille (50 000) francs Cfa en un ou plusieurs versements ; le complément de sa participation, c'est-à-dire soixante mille (60 000) francs Cfa, est payable soit au comptant, soit en 12 mensualités de cinq mille (5 000) francs Cfa après accord de prêt d'une banque partenaire du projet. Il a aussi la possibilité de faire des prêts au niveau des banques partenaires, à des taux d'intérêts de zéro franc. Et afin de ratisser large, pour le compte de l'année universitaire 2019-2020 «les étudiants bénéficiaires de bourses ou allocations de secours ont la possibilité d'acquies un ordinateur dans le cadre du projet Galilée sous forme de prêt déductible des dites bourses ou allocations de secours», selon un communiqué officiel en date du 11 février 2020.

Au lancement du projet en août 2018, les représentants des sponsors, notamment la Poste, Orabank, Togo Terminal,

sont encore ceux qui continuent de recourir à des cybercafés où les conditions de travail sont inadéquates (...) Proposer aux étudiants des conditions d'accessibilité plus performantes en termes d'infrastructures, de tarifs, mais aussi de disponibilité de matériel informatique, est un devoir de solidarité nationale», avait souligné, à l'occasion, l'officiel togolais.

La seconde et la troisième année du projet avaient, chacune, en objectif de doter quinze mille (15.000) étudiants d'ordinateur. Loin d'accrocher les résultats, l'Autorité choisit d'ouvrir Galilée à d'autres acteurs du secteur de l'éducation. Hum, qui trop embrasse mal étreint. Surtout que, devant les députés, en décembre 2019, le ministère faisait le point : du 1^{er} août 2018 au 30 novembre 2019, les dépenses du projet Galilée s'élevaient à 1,1 milliard de francs Cfa, soit des paiements effectués au profit du fournisseur des ordinateurs, du fournisseur des antivirus, de l'équipe de développement et d'entretien de la plateforme du projet et des prestataires divers ; au total, après 16 mois de vie du projet, 3.380 ordinateurs avaient été acquis par les étudiants sur le stock constitué de 10.000 ordinateurs correspondant à la première commande ou la première année du projet.



MULTISPORT/CONFÉJES

Nathalie Noameshie prend ses fonctions à Dakar

Nommée au poste de Directrice adjointe des programmes EPS / SPORTS de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFÉJES), Mme Nathalie Noameshie a pris, lundi, siège de l'institution à Dakar au Sénégal.

Hervé A.

Sélectionnée à l'issue d'un test de niveau international organisé à Dakar, du 5 au 8 mars 2020, Mme Nathalie Noameshie est nommée au poste de directrice adjointe des programmes EPS/SPORTS de la CONFÉJES pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois, par le bureau de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFÉJES) réuni en visioconférence les 22, 23 et 25 juin 2020.

Présentée par le ministre de la Communication, des Sports et de l'Éducation à la Citoyenneté et au Civisme M. Katari Foli-Bazi, Mme Nathalie Noameshie est un cadre multidisciplinaire et multidimensionnelle qui va œuvrer pour l'amélioration de l'accès à la pratique sportive l'amélioration de la structuration du sport fédéral, la formation aux métiers du sport, le développement du sport de haut niveau et dans le cadre du soutien au développement d'une élite sportive plusieurs dispositifs opérationnels existent : les Appuis pour la Promotion de l'Élite Jeune, les bourses du Fonds



Francophone de Préparation Olympique (FFPO), les stages Club CONFÉJES et les camps d'entraînement préparatoires aux grandes compétitions internationales.

Titulaire d'un Master Exécutif en Management des Organisations Sportives (MEMOS) à l'Université Catholique de Louvain - la-Neuve en Belgique, d'un MASTER II Affaires Internationales Parcours "Marketing International et Réseaux" à l'Université du Littoral Côte d'Opale en France et d'un Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS) (Option Volleyball et Natation) à l'INJS à Lomé TOGO, Mme Nathalie Noameshie est la Lauréate du " *Trophée CIO Femme et Sport* " 2019 pour l'Afrique et initiatrice du projet " Jeune Fille Leader par le Sport et le Dévelop-

ment du Volleyball Féminin. Elle occupe le poste Vice-Présidente du Comité National Olympique du TOGO. Vice-Présidente de la Fédération Togolaise de Volleyball, elle est également membre de la Commission femme et sport de l'ACNOA dont elle est la présidente de la Zone 3 de cette commission. Mme Nathalie Noameshie est aussi la première Femme arbitre international de Volleyball en Afrique après avoir été une ancienne joueuse de Volleyball.

Créée en 1969, la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFÉJES) est une institution intergouvernementale qui œuvre pour la promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs au sein de l'espace francophone. Sa mission est de mobiliser les pays, les ressources et les énergies dans une perspective de concertation et de promouvoir la participation et l'insertion des jeunes au sein de la société.

La CONFÉJES compte 43 Etats et gouvernements membres et intervient à la fois sur les questions de Gouvernance et Actions stratégiques et sur les questions de Jeunesse, sports et loisirs.

Le premier tour préliminaire prévu en novembre

Les clubs Asko et Unisport, représentants togolais en Ligue des champions et en Coupe de la CAF, joueront la phase aller du tour préliminaire du 20 au 22 novembre, annonce la Confédération africaine de football (CAF) sur son site officiel.

La manche retour a été programmée du 27 au 29 novembre, informe la même source, précisant que la première fenêtre d'inscription à ces compétitions est fixée du 21 octobre au 5 novembre. La deuxième fenêtre est programmée du 6 au 19 novembre. ASKO et du Unisport ayant terminé aux deux premières places du championnat 2019-2020 écourté en raison de la pandémie du Covid-19, descendront sûrement en compétitions africaines sans avoir démarré le championnat, vu que la reprise annoncée pour le 10 octobre 2020 ne tiendra plus. Les championnats de première et de deuxième divisions ont été arrêtés respectivement après 20 et 11 journées et la Fédération Togolaise de football, avait décidé de désigner les deux meilleurs clubs pour représenter le football national dans les compétitions Interclubs.

Le Maroc vire en tête !

Le Maroc s'est hissé à la première place du classement CAF interclubs dévoilé mardi par la Confédération africaine de football (CAF). Celui-ci est utilisé pour établir le nombre de représentants de chaque pays en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération.

Après une décennie de domination de la Tunisie (1ère à neuf reprises depuis 2011) et de l'Égypte (1ère en 2018), le Royaume chérifien se voit ainsi récompensé de sa régularité au plus haut niveau ces dernières années : deux finales de LdC pour le Wydad Casablanca au cours des 3 dernières années, dont un sacre en 2017, tandis que le Raja Casablanca a remporté la CdC en 2018 et Berkane a terminé finaliste de la compétition en 2019.

Cette saison encore, le Maroc est le pays le plus représenté dans le dernier carré des compétitions interclubs de la CAF avec le WAC et le Raja en LdC et Berkane et Agadir qui s'affronteront en demi-finale de la CdC (le Royaume doit d'ailleurs accueillir le Final 4 de la CdC à la fin du mois).

Le podium du CAF 5 year-ranking est complété par l'Égypte et la Tunisie. 4e, la RD Congo confirme sa première place parmi les pays d'Afrique subsaharienne. Pour rappel, les 12 premiers pays de ce classement bénéficient de 4 places pour les compétitions interclubs de la CAF (2 en LdC et 2 en CdC), tandis que les suivants doivent se contenter d'un représentant dans chaque compétition.

Messi pourrait rester au Barça

Jorge Messi, père et agent de Lionel Messi, a répondu "oui" à un média espagnol qui l'a interrogé sur l'éventualité pour le joueur de rester au FC Barcelone cette saison, a-t-on pu constater sur des images diffusées dans les médias jeudi.

Devant les caméras de la chaîne de télévision espagnole Cuatro, Jorge Messi a lâché un timide "oui" à la question d'une journaliste qui lui a demandé si l'entourage du joueur "étudiait la possibilité que Messi reste et qu'il s'en aille libre l'an prochain".

Cette image a été captée alors que Jorge Messi arrivait en voiture pour, selon la presse, une nouvelle journée de réunions avec les avocats de la famille. Jorge Messi a atterri mercredi matin à Barcelone en provenance de Rosario en Argentine, alors que son fils est en plein conflit avec le club catalan qu'il veut quitter, et qu'il ne s'est présenté ni aux tests PCR au coronavirus dimanche ni aux sessions collectives depuis la reprise des entraînements au Barça, lundi. D'après les médias sportifs, les dirigeants du club catalan et le clan Messi se sont réunis pendant plus de deux heures mercredi après-midi, mais chacun a campé sur ses positions : les représentants de Messi ont voulu négocier un départ immédiat, mais le Barça a maintenu que Messi est en contrat jusqu'au 30 juin 2021.

La semaine dernière, le sextuple Ballon d'Or a provoqué un séisme sur la planète foot en annonçant via ses avocats son intention de résilier unilatéralement son contrat avec le club catalan où il est arrivé à l'âge de 13 ans, en 2000.

FOOTBALL/

La reprise des activités sportives va attendre

Alors que la Fédération Togolaise de Football espère reprendre au plus vite les compétitions nationales, elle va devoir attendre. C'est l'issue d'une rencontre tenue, mercredi, au cabinet du ministre en charge des sports Foli-Bazi Katari et les responsables des fédérations sportives.

" Pour permettre au gouvernement de prendre en compte la situation du monde sportif, il est nécessaire que les propositions viennent des acteurs eux-mêmes. (...) Que ce ne soit pas le gouvernement, que ce ne soit pas le comité national de riposte qui se mettent à réfléchir sur les conditions dans lesquelles les activités doivent recommencer mais que ce soit nous-mêmes acteurs du sport ", a déclaré le ministre en charge des sports, M. Foli-Bazi Katari.

Pour tracer un cadre général, il a été retenu après les discussions, la mise en place d'une commission qui sera composée des membres proposés par les fédérations. Chaque fédération désignera son propre représentant dans cette commission. Le nom du membre désigné sera envoyé au ministère au plus tard vendredi 04 septembre 2020. La commission démarrera ses travaux le lundi matin à 10h au cabinet du ministre pour produire un rapport à soumettre au gouvernement avant le 15 septembre 2020.

Par ailleurs, pour faciliter les travaux en commission, chaque fédération, par rapport à la spécificité et la complexité de sa discipline ou de ses besoins devrait faire une mise au point

où une réflexion en interne sur la méthode de reprise des activités sportives.

La FTF espère une dérogation Mais en attendant que le rapport ne soit rédigé puis envoyé sur la table du gouvernement et de la commission nationale de riposte à la pandémie du coronavirus, la Fédération Togolaise de Football (FTF) espère obtenir une dérogation pour les sélections nationales engagées dans les diverses compétitions continentales.

" (...) Notre préoccupation majeure aujourd'hui, c'est les compéti-

tions internationales. En interne, nous n'avons pas d'obligation vis-à-vis de quelque acteur que ce soit mais à l'international, les dates s'imposent à nous. Donc c'est à ce niveau vraiment que nous restons préoccupés par rapport à la reprise des séances d'entraînement de toutes les équipes nationales et y compris les clubs qualifiés pour représenter le Togo à l'échiquier continental. À ce niveau également, il y a une requête introduite au niveau du gouvernement tendant à la demande d'une dérogation spéciale pour toutes les équipes nationales pour qu'el-

les puissent se remettre au travail et dans des conditions strictes d'observation des mesures sanitaires. Nous sommes également en attente et le ministère travaille également. Nous espérons que dans les jours à venir, nous aurons l'accord du gouvernement en ce sens pour permettre aux équipes nationales d'amorcer leurs préparations ", a déclaré le secrétaire général de la FTF, Dr Pierre Lamadokou dont les propos ont été repris par Reperesdafriques.

L'instance faïtière du football national qui tablait sur une reprise en octobre a dû ranger ses prévisions.

COTE D'IVOIRE/ ELECTIONS A LA FIF

La FIFA met en place une commission pour écouter les protagonistes

La Fédération internationale de football (FIFA) a décidé de mettre en place une commission chargée d'auditionner les protagonistes du processus devant conduire à l'élection à la présidence de la Fédération ivoirienne (FIF), une annonce qui semble définitivement acter une reprise en main de ce dossier par l'instance mondiale.

Cette commission instituée en collaboration avec la Confédération africaine de football (CAF) va auditionner jeudi par vidéo-conférence les différentes personnalités du football ivoirien, du président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Sidy Augustin Diallo, au président de sa commission électorale René Diby, en passant par le directeur exécutif Sam

Etiassé.

L'élection à la présidence de la FIF, initialement prévue le 5 septembre, est devenue un véritable imbroglio, du fait d'une incertitude relative à la validation des candidatures.

Dans un premier temps, la commission électorale dirigée par le président René Diby avait validé trois candidatures, celles de Sory Diabaté (vice-président de la FIF), Didier Drogba (ancien capitaine des Éléphants) et Idriss Yacine Diallo (ancien vice-président de la FIF).

Le comité d'urgence de la FIF a finalement retoqué cette décision en estimant que le président de la commission électorale avait outrepassé ses prérogatives en validant ces candidatures.

Une décision cassée par la Fifa



qui a appelé mardi 25 août la FIF à remettre en selle le président de la commission électorale et ordonné la poursuite du processus électoral.

Le président de la commission électorale, arguant que le processus n'est pas conduit comme il le devrait, a de nouveau claqué la porte, créant à nouveau un blocage.

Mais le processus a continué

malgré tout, sous l'égide d'un nouveau président de commission, jusqu'à la publication d'une liste de deux candidats, à savoir Idriss Yacine Diallo et Sory Diabaté, autorisés à concourir pour l'élection à la présidence de la FIF.

Une nouvelle donne qui amène la FIFA à intervenir à nouveau, exhortant le vendredi 28 août dernier,

l'instance dirigeante du football ivoirien dirigée par Sidy Augustin Diallo à arrêter tout le processus. La fédération internationale a dans le même temps réclamé tous les procès-verbaux des rencontres ayant déjà eu lieu.

" Sur le fondement des documents qui nous ont été remis et des informations à notre disposition par ailleurs, la FIFA et la CAF ont décidé d'instituer une Commission FIFA-CAF chargée d'entendre" les différents protagonistes, indique l'instance dirigeante mondiale, qui entendra notamment le candidat Sory Diabaté.

Diabaté, en tant que président de la Ligue professionnelle et premier vice-président de la Fédération ivoirienne de football, est membre du comité d'urgence de la FIF.

Promouvoir le volontariat en milieu universitaire / Appuyer l'ANVT

Kara emboite le pas à l'Université de Lomé

Jean AFOLABI

Après la signature de l'accord de partenariat entre l'Agence nationale du volontariat au Togo (Anvt) et l'Université de Lomé, en juin dernier, c'est le tour de l'Université de Kara de conclure le même partenariat sous les mêmes engagements avec l'ANVT, ce lundi 31 août 2020. Pour Omar Agbangba, le directeur général de l'ANVT, l'objectif de l'agence est de nouer des partenariats avec les universités du Togo et celles à l'internationale, afin de rapprocher les services de l'ANVT, en tant qu'agence de promotion du volontariat, à l'endroit des jeunes.

Le partenariat avec l'université de Kara s'inscrit dans cette dynamique, de donner l'opportunité aux étudiants du septentrion, de se former aux valeurs citoyennes et civiques, afin d'accroître ou d'améliorer leurs employabilités, aux sorties de leur cursus universitaire. «L'objectif de l'ANVT est de développer l'esprit d'engagement, de solidarité et de don de soi, à l'endroit de la jeunesse togolaise, et susciter en ces derniers leur engagement pour le bien-être des communautés à la base, à travers le volontariat national», explique Omar Agbangba. Au président Komlan Sanda de l'université de Kara de remercier l'ANVT pour cette opportunité à



faire bénéficier ses services aux étudiants de l'université de Kara. «Cela leur permettra en tant qu'institution décentralisée de l'enseignement supérieur public au Togo à accompagner les jeunes diplômés dans leur insertion socio-professionnelle», a-t-il indiqué.

L'opérationnalisation de cet accord de partenariat se manifestera sous deux aspects. Il permettra, d'une part, aux étudiants de découvrir le volontariat à travers des modules qui seront dispensés sur le volontariat et l'engagement citoyen comme une Unité d'Enseignement libre (UE) et en leur inculquant des notions et valeurs citoyennes. D'autre part, l'Université de Kara apportera son expertise par des conseils et des appuis appropriés pour le développement et la reconnaissance du volontariat national au Togo, et appuiera

l'ANVT dans le cadre de ses projets de déploiement des volontaires en soutien au secteur de l'éducation, santé, environnement et agriculture. Dans la mesure du possible, le volontariat fera également l'objet de recherche pour certains laboratoires de l'Université de Kara, note-t-on.

Il est noté que les actions retenues au titre de la première année de mise en œuvre de l'accord entre l'ANVT et les Universités du Togo s'articulent autour de quatre (4) axes prioritaires, à savoir : (i) Développement et reconnaissance des volontariats au Togo, (ii) Renforcement de l'engagement citoyen et civique auprès de la population estudiantine, (iii) Implication de la jeunesse sur les enjeux nationaux de développement, et (iv) Capitalisation et diffusion des résultats du plan d'action.

Au nord-Togo / Dans la région des Savanes

Une communauté peuhle assure la durabilité de sa terre

Dans le village de Gbanyangue, dans le canton de Biankouri, les habitants ont décidé de mettre en défens une zone de 10 hectares. Biankouri est situé à environ 42 km de Dapaong, dans la région des Savanes. Pour assurer la durabilité de cette initiative, ils ont contacté SF2D-S (Solidarité Femmes pour un Développement Durable des Savanes) et un projet vient de débuter, avec l'appui financier de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (<http://www.ifdd.francophonie.org>).

Sur le site de l'IFDD, SF2D-S explique: «La zone du projet au nord Togo présente une très forte démographie (240 habitants au km²) avec une forte pression sur la terre, des ressources forestières, des forêts et des espaces de pâturage extrêmement rares. Les causes résident dans des pratiques non respectueuses de l'environnement, la coupe abusive de bois, la non-préservation de la biodiversité conduisant à des conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs. Ainsi, la transhumance, avec ses coûts élevés, taxes, frais de nourriture et de santé de l'éleveur, déplacements, risques de vie, de vol de bétail, ratissements précoces des points d'abreuvement, longue durée de la saison sèche ont conduit la communauté peuhle à initier par leurs propres efforts la mise en défens d'une zone pour la sauvegarde de leur patrimoine traditionnel», rapporte le portail *Mediaterrre.org*, (Système d'information mondiale francophone pour le développement durable).

Les Peuhls vivent traditionnellement d'agriculture et d'élevage. Trente-sept ménages (370 bénéficiaires)



cières) sont concernés par le projet. SF2D-S, créée en 2009, ajoute avoir accepté de soutenir «ce projet, en tant qu'association féminine convaincue de la consolidation des actions de gestion de l'environnement dans l'autonomisation de la femme rurale pour laquelle elle lutte nuit et jour dans la région des Savanes au Nord du Togo».

La première action du projet sera d'élaborer une convention locale de gestion de la forêt communautaire, en collaboration avec toutes les autorités concernées. Coupes de bois et feux de brousse y seront interdits. L'objectif est d'y restaurer la biodiversité et mettre en place à terme des activités génératrices de revenus, telles que l'apiculture, la production de plantes fourragères et médicinales. L'espace sera aménagé au moyen de diguettes et cordons pierreux afin de freiner l'érosion et mieux conserver l'eau de pluie. Un forage à

motricité humaine doit y être construit et géré par le comité de gestion. Il permettra la mise à disposition d'une source d'eau pour les animaux et la production des jeunes plants, ainsi que l'émergence d'eau potable pour les ménages.

Deux biodigesteurs doivent aussi voir le jour, alimentés par les boues des vaches. L'énergie générée sera utilisée pour la cuisson des aliments et, pourquoi pas, pour l'éclairage.

Le budget nécessaire au projet est de 15.000 euros (environ 9,825 millions de francs Cfa), financé en partie par l'IFDD. Le projet répond à l'objectif 13 des 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : «Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions».

Avec : *mediaterrre.org*

Dans le dynamisme d'informer la jeunesse

Les VEC de Togoville sensibilisés et dépistés sur le VIH/SIDA

Après les séances de formation pratiques sur les compétences de vie, les volontaires d'engagement citoyen (VEC) affectés à la commune de Vo 2 ont reçu la visite des membres du personnel de santé du Centre Médico-Social de Togoville venus les sensibiliser et dépister sur le VIH/SIDA, ce mardi 1^{er} septembre 2020. Les jeunes, le plus souvent par manque d'informations, s'exposent au VIH/SIDA. Ainsi, affirme l'Agence nationale du volontariat au Togo (Anvt), c'est dans le dynamisme d'informer et de sensibiliser la jeunesse sur cette maladie du siècle que les volontaires d'engagement citoyen de Togoville ont été sensibilisés.

Les moyens de transmission, la manifestation de la maladie, les méthodes préventives et l'importance du dépistage du VIH/SIDA ont été les points essentiels abordés. L'occasion également pour ces VEC de se faire dépister gratuitement, afin de connaître leur statut sérologique et ainsi réveiller en eux une prise de conscience en matière de santé sexuelle.

Fier d'éclairer la lanterne des uns



et des autres, Major Laré, infirmier d'Etat au Centre Médico-Social de Togoville, affirme être honoré de cette occasion qu'on lui offre de participer à l'éducation de ces jeunes engagés pour le développement de leur communauté. Pour lui, «notre jeunesse fait partie de cette cou-

che vulnérable très exposée au risque de contamination par manque d'information. Pour cela, nous avons décidé aujourd'hui de venir vers eux pour leur montrer l'importance de connaître son statut sérologique et éviter la contamination au VIH...», a-t-il déclaré à l'Agence.

Au Ghana / Partie intégrante du corridor Lagos-Abidjan

L'axe Tema-Aflao bientôt en extension pour relier Lomé

Le Ghana va bénéficier d'un prêt de 79 millions d'euros (environ 51,745 milliards de francs Cfa) du Royaume-Uni pour l'extension de la route Tema-Aflao, un segment long de 166 km qui dessert le Togo, le Bénin, le Nigeria et le Niger. Intégrée au corridor Lagos-Abidjan, elle bénéficie aussi du financement de la CEDEAO – Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, de l'Etat et la BAD – Banque africaine de développement. Le projet d'agrandissement de la route Tema-Aflao, au Ghana, va donc connaître un coup d'accélérateur. UK Export Finance (UKEF) a annoncé lundi qu'il débloquent plus de 70 millions de livres sterling (79 millions d'euros) de financement sous forme de

prêts directs et de garanties pour les travaux de réaménagement de cette grande route commerciale desservant quatre pays de la sous-région, rapporte l'agence Ecofin.

Qui précise que la route Tema-Aflao sera étendue des 2 voies actuelles à 6. Le pont de la Basse-Volta à Sogakope, qui traverse le tracé routier, sera également élargi. Les travaux seront exécutés par l'entreprise britannique BHM Construction International.

Partant de l'embranchement de Tema à l'est d'Accra, l'axe long de 166 km aboutit à Aflao sur la frontière togolaise dans la région de la Volta. Elle constitue une voie internationale importante qui fait partie du corridor transfrontalier Abidjan-Lagos.

Cette voie est un vecteur d'intégration régionale et de coopération économique entre le Ghana et ses partenaires commerciaux de la CEDEAO, spécialement le Togo, le Bénin, le Nigeria et le Niger, indique-t-on. En plus du soutien de l'UKEF, le projet bénéficie d'un financement de la Banque africaine de développement (BAD), du Fonds de la CEDEAO, et de l'Etat du Ghana.

On rappelle que le corridor Abidjan-Lagos est une autoroute divisée en 3 lots. Le lot 1 relie Abidjan, en Côte d'Ivoire à Apemenim, dans la région occidentale du Ghana. Le lot 2 va d'Apemenim à Akanu, dans la région de la Volta au Ghana, et le lot 3 connecte Akanu à Lagos, au Nigeria.

Grâce au PASPEV

Les responsables des centres d'accueil des enfants se recyclent

Etonam Sossou

Au Togo, plus de 4000 enfants trouvent refuge dans des centres de protection. Mais ces structures d'accueil sont-elles conformes aux normes et standards en matière d'accueil et de protection des enfants ? Pour être rassuré le gouvernement togolais a évalué en 2015 les centres en question sur toute l'étendue du territoire. Les résultats de cette enquête montrent que sur 120 centres seuls 19 sont performants et 55 déclarés perfectibles. Toujours selon ces résultats, 46 centres sont problématiques dont 10 jugés maltraitants. Ces situations alarmantes ont

poussé l'ONG Creuset-Togo à initier en novembre 2019, le projet PASPEV afin d'amener au moins six centres de trois régions du Togo à se conformer aux normes et standards en matière d'accueil et de protection des enfants. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet financé par Kinderrechte Afrika e.v (KIRA), la coopération allemande (BMZ) et l'association Sternstunden e.v, Creuset Togo a organisé une formation à Lomé du 2 au 4 septembre 2020, à Lomé, au profit d'une vingtaine de responsables des Centres de protection des enfants (CPE). Cette rencontre sera l'occasion pour les participants à travers les modules d'ac-

quérir de nouvelles connaissances pour la prise en charge des enfants selon les normes et standards universels. Ils revisiteront entre autres, les instruments juridiques internationaux tels que la Convention relative au droit de l'enfant (CDE), la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE) et le Code de l'enfant. « L'évaluation institutionnelle des centres d'accueil des enfants réalisée en 2015 par le gouvernement a donné des résultats insatisfaisants. L'une des recommandations importantes de cette évaluation, faite par le gouvernement était que les centres performants, dont fait également partie

Creuset Togo, accompagnent ceux qui sont perfectibles de manière à les conduire à devenir performants. Et, c'est l'objectif principal de cette formation », a affirmé le Directeur exécutif de l'ONG Creuset Togo, Bruno Moukpe.

Faisant d'une pierre deux coups, les participants seront également formés sur la politique de protection de l'enfant surtout en cette période de la pandémie à coronavirus.

La prise en charge institutionnelle a pendant longtemps été plus favorisée dans le cadre de la protection des enfants vulnérables au Togo. Plus de 250 structures ou centres d'accueil, fruit d'initiatives



privées existent au Togo. Malgré le nombre élevé de ces structures, leur bonne volonté, un important nombre d'enfants privés de protection parentale n'a pas accès à la protection et est exposé aux

risques d'exploitation, de violence et d'abus. Dans d'autres cas ils sont, placés en institution mais ne reçoivent toujours pas des services de qualité qui répondent à leurs besoins.

Secrétaire de Direction

Le métier évolue, les stéréotypes restent

Etonam Sossou

La réalité et le quotidien de la secrétaire sont difficiles. La profession la gève de noms de tout bord, qu'on lui colle à la peau, amante, coursière, complice, bonne, photocopie... Des qualificatifs frisant le dédain que le public voue à ce travail. Ces noms auxquels elle a

fini par s'accommoder ne la réduisent qu'à une seule chose : la boniche du patron. Une erreur que le public a coutume de commettre à l'endroit de cette employée qui est la mémoire centrale du patron. Pourtant la profession de secrétaire comme tout autre métier est digne de respect.

La formation de secrétaire bu-

reautique est reconnue sous tous les cieux et donne droit à un BTS, diplôme d'études supérieures, qui d'ailleurs est le plus grand parchemin de cette filière. Une réalité qui lèse celles qui veulent continuer des études dans le secrétariat et les empêche de se perfectionner. Ici on est secrétaire à vie si on veut demeurer dans le même domaine. En

effet, la secrétaire à proprement parlé est l'assistante du patron dans toutes les tâches. C'est elle qui établit le programme du patron, en notant et en lui rappelant les rendez-vous. Elle a la possibilité d'aider son patron dans le choix de la tenue en fonction de tel ou tel autre rendez-vous. « On nous disait à l'école de donner des directives au patron, dans sa manière de s'habiller, ce dans le cadre du travail, explique Rachel. Or, si tu le fais ici, on va dire que tu es son amante alors que toutes ces attentions s'apprennent à l'école ». A la capacité de gérer la structure comme une maîtresse de maison, avec la différence qu'ici, le professionnalisme est de rigueur. Par exemple lors des réunions, elle prend des notes, afin de rédiger les rapports pour les soumettre à l'attention de son patron. En matière de correspondance, elle

le corrige, et l'aide à la présentation des lettres. Cependant, il lui arrive parfois de travailler avec un patron moins réceptif, qui refuse toute critique venant de sa secrétaire mais, cela fait partie de sa formation. En revanche, le patron donne certaines instructions que la secrétaire doit respecter à la lettre. Quand un courrier arrive, elle le décharge, enregistre la date, afin de mettre le numéro et le range dans un parafeur pour le coter au service concerné. Documents extérieurs, l'émission et la réception des fax et téléphone font partie de ses tâches. Elle maîtrise le programme du patron et arrange les visites en fonction du patron, ce après concertation au préalable. « Le problème auquel on est confronté en matière de visites est l'instance de certains usagers ». Ce sont les heures de travail qui rendent sa tâche astrei-

gnante. Elle ne doit pas partir du bureau avant son patron, sauf sur demande de ce dernier. Aussi, il n'est pas aisé à un supérieur de demander à une secrétaire de faire un travail qui n'est pas le sien.

La complicité patron-secrétaire est nécessaire, dans la mesure où la bonne marche du boulot repose sur des relations de complémentarité. Quand le bureau du patron est sale, elle y fait le ménage, elle peut aussi lui servir du café si celui-ci le lui demande. « Je ne peux quand même pas refuser de servir du café à mon patron parce qu'on va me traiter de bonne », déclare Judith A.

Jusqu'à-là, l'homme de la rue continue de dire que la secrétaire entretient de relations idylliques avec son patron, relayant au second plan le travail de fourmi qu'elle réalise dans l'ombre.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid-19

235 milliards adjugés ce mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 1er septembre 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.383,455 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 235,950 milliards, contre 251,950 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le lundi 07 septembre 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe – revu à la baisse – de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-dix (90) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1.000,233 milliards et 648,850 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 472,384 milliards, du Bénin avec 439,200 milliards, du Burkina Faso avec 288,908 milliards. Le Niger s'adjuge 254,980 milliards. La Guinée-Bissau fait 42,950 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est fixé à 3.457,5 milliards en juillet 2020, contre 3.450,3 milliards en juin 2020, soit une hausse de 0,2%. L'ensemble des dites soumissions ont été retenues. A la faveur de la baisse des taux directeurs de la BCEAO à compter du 24 juin 2020, le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,00% au cours du mois sous revue, contre 2,40% le mois précédent.

Pour mieux protéger ses citoyens de la piraterie maritime

La Corée du Sud veut envoyer au Ghana un officier des Garde-côtes

La Corée du Sud cherche à envoyer un responsable des Garde-côtes au Ghana dès ce mois-ci pour mieux protéger ses citoyens dans les eaux de piraterie au large de l'Afrique de l'Ouest, a déclaré ce mercredi une source gouvernementale à Séoul. Cette décision est intervenue après que deux Sud-Coréens à bord d'un navire de pêche battant pavillon ghanéen ont été enlevés fin août par des hommes armés non identifiés au large des côtes du Ghana, deux mois seulement après l'enlèvement de cinq marins coréens dans les eaux au large du Bénin. « Le gouvernement

fait pression pour envoyer un officier des Garde-côtes au Ghana. [...] Le fonctionnaire sera probablement en poste à la mission diplomatique de la Corée sur place pendant un an ou plus », a indiqué la source sous couvert d'anonymat à l'agence de presse Yonhap.

Au cours d'une réunion du QG central des catastrophes et contre-mesures de sécurité tenue dans la matinée, la ministre des Affaires étrangères Kang Kyung-wha et le commissaire général des Garde-côtes Kim Hong-hee auraient discuté de la question d'un tel envoi. Une fois déployé, l'officier des

Garde-côtes devrait entreprendre une mission pour enquêter sur les enlèvements impliquant des Coréens et maintenir une étroite coordination avec les autorités compétentes du pays hôte.

Suite à des enlèvements répétés dans les eaux au large de l'Afrique de l'Ouest, les appels se sont multipliés pour que le gouvernement élabore des mesures de sécurité plus strictes, telles que la restriction de la pêche ou d'autres opérations dans les eaux à risques. Depuis 2009, la Corée du Sud déploie son unité anti-piraterie Cheonghae au large des côtes somaliennes.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1546
DE LOTO BENZ DU 26-08-2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1546 de LOTO BENZ de ce mercredi 02 Sept 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, C'est à LOME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs.

Ainsi, à LOME, nous avons recensé un gros lot de 1.250.000F CFA, gagné auprès de l'opérateur 30128.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1546 de LOTO BENZ du 02 Sept 2020

Numéro de base

61 29 85 37 63



TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE RÉSEAU MOBILE AU TOGO

Rejoignez le



+100

NOUVELLES ANTENNES DÉJÀ DÉPLOYÉES

- | | | |
|-----------------------|-----------------------|------------------|
| ADÉTIKOPÉ-KLADJÉMÉ | HAVÉ | NOTSÉ |
| ADOUGBÉLAN | ITOKOUBÉ | NOTSÉ-NAOLO |
| AGOTIGOMÉ | KADJAFÉ | OFOUNAGBO |
| AHOMA | KADOGOU | OGARO |
| AKPOSSOU | KARA-BOSCO | OGOU-AKODÉSSÉWA |
| ALAOUSSO | KARA-CHAMINADE | OLIGO |
| ALINKA 2 | KARA-SOS | OLOUTOKOU |
| ANÉHO-YÉSUVITO | KARA-TCHINTCHINDA | PAGALA-VILLAGE |
| ANIÉ-KABLÉKOPÉ | KAVÉ | PAGOUDA-KAGNISSI |
| ANIÉ-LOSSOKOMÉ | KITANGOULI | PAYOKA |
| AOU-MONO | KOLO-MÉSSIWOBÉ | SAMAI 2 |
| ATALO | KOUBOUABOU | SÉGBÉ-VIÉTÉ |
| ATIKOLOÉ | KOUDZRAGAN | SIYIMÉ |
| BASSAN-KOPÉ | KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ | SOGBOHOÉ |
| BIDJANDÉ | KOUNTOUARÉ | SOKODÉ-KPANGALAM |
| BOCCO | KOURIENTRÉ | SOTOUBOUA-SONDÉ |
| BONANGANA | KOUTCHITCHÉOU | TAMBONGA |
| CINKASSÉ-TOTAL | KPALIMÉ-HÔTEL | TCHAGRI-TCHAKPA |
| DALINKO | KPÉKPÉTA | TCHAPOSSI |
| DANTCHO | KPÉTAB | TCHÉKOUNI-KOPÉ |
| DANYI-DZOGBÉGAN | KPÉTCHIHOUÉ | TCHÉKPO-DÉVE |
| DANYI-KONTA | KPÉTSOU | TCHIMBÉRI |
| DJADOUKOPÉ | LABARKOUTA | TCHINMUL |
| DJAGBLÉ-AGODOMÉ | LAKIYÉKOU | TCHOGOUMA |
| DJARKPANGA-PRÉFECTURE | LAMBOUNDI | TCHORÉ |
| DJÉKLOÉ | LANKUI | TOBOSSÉ |
| DJIYÉGA | LA PAIX | TOHOUN-DOUANE |
| DZÉYIBO | LÉDIYO | TOKO |
| DZOGBÉKPÉMÉ | MANDOURI 2 | TONTONDI |
| ÉDIWLOU | MATÉKPÉ-ABADJÉNÉ | TSAVANYA |
| ÉHOUI | ATIÉGOU 3 | TSÉVIÉ-TÉKANYI |
| ÉKÉTO-ÉLAVAGNON | NAMPOCH | VHÉ |
| GAOUGBLÉ | NASSIKOU | VOATTIVÉ |
| GAPÉ-ATCHANVÉ | NATARÉ | WOGBA |
| GATI-AGODOU | NATIGOU | ZAFI |
| GBANTCHAL | NATIPONI | ZÉGLÉ |
| GBOTO-KOSSIDAMÉ | NGAMBI | |
| GOULBI | NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI | |



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

[f @togocom.tg](https://www.facebook.com/togocom.tg)

[@togocom_tg](https://www.instagram.com/togocom_tg)

Service Client : 888 | 119

[togocom.tg](https://www.togocom.tg)

[togocel.tg](https://www.togocel.tg)

[togotelecom.tg](https://www.togotelecom.tg)

7 jours/7 de 7h à 21h